

UNITED NATIONS  NATIONS UNIES

POSTAL ADDRESS—ADRESSE POSTALE: UNITED NATIONS, N.Y. 10017
CABLE ADDRESS—ADRESSE TELEGRAPHIQUE: UNATIONS NEWYORK

Référence : C.N.64.2008.TREATIES-1 (Notification Dépositaire)

CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LE DROIT DE LA MER
MONTEGO BAY, 10 DÉCEMBRE 1982

AUTRICHE : NOTIFICATION DE DÉSIGNATION DE CONCILIEURS EN VERTU DE
L'ARTICLE 2 DE L'ANNEXE V ET DE DÉSIGNATION D'ARBITRES EN VERTU DE L'ARTICLE 2
DE L'ANNEXE VII DE LA CONVENTION¹

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire, communique :

L'action susmentionnée a été effectuée le 9 janvier 2008.

(Traduction) (Original : anglais)

Professeur Gerhard Hafner,
Département du droit international et des relations internationales
de l'Université de Vienne
Membre de la Cour permanente d'arbitrage de La Haye
Conciliateur à la Cour de conciliation et d'arbitrage au sein de l'OSCE
Ancien membre de la Commission du droit international

Professeur Gerhard Loibl,
Professeur à l'Académie diplomatique de Vienne

Ambassadeur Helmut Tichy,
Directeur adjoint du Bureau du Conseiller juridique
du Ministère fédéral autrichien des affaires européennes et internationales

¹ Voir notification dépositaire C.N.290.1995.TREATIES-5/6 du 24 novembre 1995 (Ratification par l'Autriche etc.).

Attention : Les Services des traités des Ministères des affaires étrangères et des organisations internationales concernés. Les notifications dépositaires sont actuellement publiées en formats papier et électronique. Les missions permanentes auprès des Nations Unies peuvent consulter les notifications dépositaires à l'adresse électronique suivante : missions@un.int. Ces notifications sont également disponibles sur le site Internet de la Collection des traités des Nations Unies à l'adresse <http://untreaty.un.org>, où les personnes intéressées peuvent souscrire au nouveau service automatisé d'abonnement pour recevoir directement des notifications dépositaires par courriel. Les missions permanentes sont invitées à se procurer les notifications dépositaires mises à leur disposition au bureau NL-300.

Ambassadeur Helmut Türk,
Juge au Tribunal international du droit de la mer
Membre de la Cour permanente d'arbitrage de La Haye

Le 31 janvier 2008



Attention : Les Services des traités des Ministères des affaires étrangères et des organisations internationales concernés. Les notifications depositaires sont actuellement publiées en formats papier et électronique. Les missions permanentes auprès des Nations Unies peuvent consulter les notifications depositaires à l'adresse électronique suivante : missions@un.int. Ces notifications sont également disponibles sur le site Internet de la Collection des traités des Nations Unies à l'adresse <http://untreaty.un.org>, où les personnes intéressées peuvent souscrire au nouveau service automatisé d'abonnement pour recevoir directement des notifications depositaires par courriel. Les missions permanentes sont invitées à se procurer les notifications depositaires mises à leur disposition au bureau NL-300.